Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 10/07/2026 à 11h02
Réference de l'AR : 010-200006716-20260708-2026_54-DE
Publié le 10/07/2026 ; Affiché le 10/07/2026 ; Rendu exécutoire le 10/07/2026

Communauté de Communes du Nogentais

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Nogentais
*****
SEANCE DU 8 JUILLET 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
41	**27**	**27 + 4 pouvoirs**

Date de convocation
30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil Communautaire, qui a eu lieu siège de la CCN, 16 avenue du Général de Gaulle, 10400 NOGENT-SUR-SEINE, sous la présidence de **Raphaële LANTHIEZ**, Présidente.

Présents : **Claude BACHOT, Vincent BARAT, Philippe BERGNER, Gregory BICHE, Jean-Jacques BOYNARD, César CORNAZ, Emmanuel DOLLAT, Valérie DONGO, Olivier DOUSSOT, Antonin DURAND, Bernard GAUTHIER, Christian GIRAULT, Raphaële LANTHIEZ, Gilbert LEMAUR, Frédéric LENOUVEL(arrivée à 19h50), Richard LOPEZ-DESROCHES, Maxence MEUNIER, Michelle MONOS, Chantal OUDARD, Patricia ROUX, Benoît SAVOURAT, Guy TARANEK, Sarah TENOT, Bertrand TORCHET, Jean-Claude TUCOULAT, Jacques VAJOU, Carole VANBESIEN.**

Absents excusés: **Pierre MATHY, Alain BARAYON, Estelle BOMBERGER-RIVOT, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Loïc CHAMPION, Alain DAMASSE, Bénédicte HOUDRÉ, Laurent LEVASSEUR, Murielle ROLLET, Emmanuelle STEIB.**

Représentés : **Damien GUERINOT pouvoir donné à Bertrand TORCHET, Michel JEROME pouvoir donné à Raphaële LANTHIEZ, Magali LEFEBVRE-MANGEOT pouvoir donné à Claude BACHOT, Christian ROBERT pouvoir donné à Gregory BICHE.**

Madame Claude BACHOT a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Modification du règlement intérieur de collecte des déchets et tri (rapporteur: Benoit SAVOURAT)
N° de délibération : 2026_54

Conseillers présents	*Suffrages exprimés avec pouvoir*	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non participant*
27	*4*	*31*	*0*	*0*	*0*

Lors de la commission « développement économique - environnement – déchets » du 17 juin 2026, il a été décidé de revoir quelques points d'amélioration du règlement de collecte des déchets ménagers, tri sélectif et déchets verts (uniquement pour les communes de Nogent-sur-Seine et Villenauxe-la-Grande).

Ainsi, la proposition de modification du règlement intérieur porte sur les points suivants :

- Ajout du nombre de bac limite collectés par filière
- Modification de la période de collecte des déchets verts pour les communes de Nogent-sur-Seine et Villenauxe-la-Grande
- Modification de l'adresse postale du siège de l'intercommunalité
- Modification de l'annexe 2 en ce qui concerne les règles de dotation des bacs
- Mise à jour de l'annexe 3 relative aux jours et fréquence de collecte par commune suite au nouveau contrat de collecte au 1er janvier 2025
- Modification d'un emplacement d'une colonne aérienne pour les journaux et magazines pour une commune

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 10/07/2026 à 11h02
Réference de l'AR : 010-200006716-20260708-2026_54-DE
Publié le 10/07/2026 ; Affiché le 10/07/2026 ; Rendu exécutoire le 10/07/2026

La Présidente propose de valider ces modifications qui seront applicables dès le 1er septembre 2026.

Avis de la commission développement économique /environnement / déchets du 17 juin 2026 : **favorable**

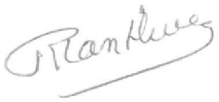
Avis de la commission des finances du 29 juin 2026 : **favorable**

Avis du bureau communautaire du 29 juin 2026 : **favorable**

Le Conseil Communautaire, entendu cet exposé, **à l'unanimité** :

- **Accepte** les modifications du règlement intérieur de collecte des déchets et tri telles exposées ci-dessus et figurant dans le règlement en annexe.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Affiché le 10 juillet 2026
Pour extrait conforme
Raphaële LANTHIEZ, Présidente



Raphaele LANTHIEZ
2026.07.10 10:50:50 +0200
Ref:11394585-17204190-1-D
Signature numérique
Présidente

Raphaële LANTHIEZ